



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2545
12 mai 2017
1,20 € • DOM: 1,80 €



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

OUVRIÈRE

Le journal
d'Arlette Laguiller

UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Macron président

Les travailleurs ne devront compter que sur leurs luttes

**Après la
présidentielle**

**Le bateau coule,
mais le spectacle
continue**

Pages 4-5

**Élections
législatives**

**Lutte ouvrière
partout
présente**

Page 3

3, 4 et 5 juin

La Fête

Pages 8-9

Élections législatives : pour un vote de conscience ouvrière

Beaucoup dans les classes populaires et les milieux de gauche savent ou sentent qu'il faut s'attendre à des attaques dures et nombreuses dans les mois qui viennent. Il faut en effet s'y préparer et se préparer à y riposter.

À entendre les politiciens aux yeux desquels les travailleurs ne sont que des électeurs potentiels, la seule perspective serait de s'en remettre à d'autres élections et d'y chercher à nouveau le ou les sauveurs suprêmes. Ainsi, Jean-Luc Mélenchon au soir du second tour s'est montré dans la droite ligne de ce qu'il disait déjà auparavant : s'il ne cache pas qu'il faut se préparer à s'opposer à Macron, sa seule proposition pour faire contrepoids à la politique de celui-ci est d'élire un groupe de parlementaires de son mouvement lors des élections législatives.

L'idée que quelques élus, même minoritaires, pourraient peser sert depuis longtemps d'argument pour faire voter les classes populaires pour des partis qui prétendent les représenter. Mais en quoi la dizaine de députés Front de gauche à l'Assemblée nationale a-t-elle pesé sur la politique de Hollande ces cinq dernières années ? Quel est le bilan de Mélenchon lui-même, comme sénateur PS pendant près de vingt ans ou en tant que l'un des quatre députés européens Front de gauche depuis 2009 ? A-t-il pu empêcher, ou seulement influencer les décisions de l'Union européenne qu'il se plaît tant à dénoncer ?

En fait, le théâtre parlementaire ne sert qu'à amuser la galerie pendant que les décisions qui comptent sont prises en coulisses, sous la pression directe de la bourgeoisie et du grand

patronat.

Les seules armes de la classe ouvrière pour s'opposer aux attaques à venir sont l'organisation et la lutte collective. La seule utilité des élections et d'éventuels élus représentant les travailleurs est d'aider à cette organisation, à faire progresser la conscience des travailleurs, à les regrouper autour de la défense de leurs intérêts de classe, à renforcer leur confiance dans leurs propres forces.

C'est avec ces objectifs que Lutte ouvrière présentera des candidatures dans toutes les circonscriptions à l'occasion des élections législatives, afin que les travailleurs qui s'y reconnaissent puissent s'exprimer. Le vote pour « faire entendre le camp des travailleurs » sera bien le seul qui leur soit utile.

Nicolas Carl

Des candidats de Lutte ouvrière : pour faire entendre le camp des travailleurs

Le 11 juin, Lutte ouvrière présentera des candidates et des candidats dans toutes les circonscriptions de la métropole, dans six sur sept circonscriptions de La Réunion, et, en commun avec nos camarades de Combat ouvrier, dans quatre circonscriptions de Guadeloupe et quatre de Martinique.

Il s'agit de permettre aux électeurs de Nathalie

Arthaud de prolonger leur geste, mais aussi d'offrir, à ceux qui se sont reconnus dans ses idées mais ont cru faire le 23 avril un vote « utile », le choix de voter cette fois selon leurs convictions.

Il est important que, à l'échelle locale comme à l'échelle nationale, soit présent un courant du mouvement ouvrier déterminé à défendre jusqu'au bout

les intérêts quotidiens des travailleurs, des chômeurs, des retraités face au grand patronat à l'offensive.

Ce courant s'affirme communiste, car il veut combattre la dictature de la bourgeoisie, et se situe nécessairement dans la perspective de son renversement par la classe ouvrière, consciente et organisée.

V.L.

Macron au patronat : voie libre pour les attaques !

S'il y en a vis-à-vis de qui Macron n'a fait aucune démagogie, aucune promesse trompeuse, ce sont les millions de travailleurs qui aujourd'hui subissent la dictature patronale, avec les licenciements et les suppressions d'emplois, les bas salaires, la précarité et la dégradation permanente des conditions de travail.

Il l'a dit et répété, y compris aux manifestants qui l'interpellaient, et encore depuis son élection : ses premières mesures seront de favoriser la liberté des patrons par rapport à leurs salariés, aussi bien en matière d'emploi que de salaires.

Macron a tenu à montrer qu'il avait entendu le mot d'ordre du patronat, qui lui dit en substance : laissez-nous faire ce que nous voulons vis-à-vis de nos salariés, il faut en finir avec les règles et les contraintes de toute nature. Plus que

les mesures précises que le nouveau président va pouvoir édicter, c'est cette rengaine sur « les sacrifices nécessaires » pour le monde du travail qu'il entend promouvoir.

Bien sûr, le patronat n'a pas attendu la permission de quelque gouvernement que ce soit, celui de Hollande ou avant lui celui de Sarkozy, pour appliquer aux salariés le traitement de choc qu'il entendait leur réserver. Les lois anti-ouvrières, dans la dernière période celle de Ayrault, Macron ou El Khomri n'ont

fait bien souvent qu'entériner, légaliser des pratiques qu'une partie du patronat avait déjà mises en application dans ses entreprises.

Les centaines de milliers de salariés employés sous contrat intérimaire en lieu et place d'un CDI, au mépris de toutes les règles édictées par la loi ; les heures supplémentaires imposées et non payées ; la violation continue des règles élémentaires de sécurité : tout cela est le lot quotidien de millions de travailleurs. Mais les discours et les annonces de Macron, avant même ses actes et les lois qu'il entend faire voter, sont un encouragement à tout le patronat pour qu'il se sente au maximum dégagé des quelques contraintes qui le limitent dans l'exploitation des salariés.

Fête de Lutte ouvrière
Marseille
Dimanche 14 mai
à partir de 11 heures
Parc des loisirs de Valabre - RD 7 Gardanne



Pendant que le bateau coule, le spectacle continue

Rien ne manquait à la mise en scène, le soir du dimanche 7 mai dans la Cour carrée du Louvre. Plusieurs centaines de journalistes accrédités, les télévisions du monde entier. Le nouveau président traversant, seul, l'esplanade vers la tribune où l'attendait, en contrebas, la foule agitant des drapeaux bleu-blanc-rouge. Beethoven pour commencer et *La Marseillaise* pour finir!

Et les médias de s'extasier devant l'élection de ce jeune président, le plus jeune, répétaient-ils, depuis Louis-Napoléon Bonaparte qui, avant de se proclamer empereur, s'était fait élire président de la République quelques mois après que la première grande insurrection ouvrière contre la bourgeoisie, en juin 1848, eut été noyée dans le sang.

Mais la comparaison avec le précédent historique s'arrête là. Au temps de Louis-Napoléon Bonaparte, la bourgeoisie était encore jeune, avec toutes ses dents. Des décennies de prospérité et d'enrichissement l'attendaient sous un capitalisme en pleine vigueur.

Aujourd'hui, Macron arrive au service d'un capitalisme sénile, étouffant dans sa graisse financière, rongé par une crise économique dont il ne parvient pas à sortir.

Le chômage de masse, la détérioration des relations humaines, la pourriture de la vie sociale, le climat de guerre, le terrorisme sont les signes infaillibles du déclin du capitalisme à l'échelle internationale. Le capitalisme, anachronique

par rapport aux immenses possibilités scientifiques et techniques de l'humanité, les dénature et pousse la société à la régression. Le seul moyen d'empêcher qu'il n'entraîne l'humanité vers la catastrophe est de mettre fin à cet ordre social.

L'élection de Macron a été saluée par les représentants des deux grands partis de l'alternance qu'il a pourtant écartés de la course à l'Élysée. Saluée aussi par tous les «grands de ce monde», de Merkel à Trump. Saluée enfin par Gattaz, au nom de ses compères de la grande bourgeoisie.

Et si les valeurs bourgeoises ne se sont pas de nouveau envolées, c'est juste parce que les marchés financiers avaient déjà anticipé au soir du premier tour l'accession de Macron à l'Élysée.

Un renouveau pour la galerie

Le renouveau de la vie politique, salué par la cohorte de politiciens présents sur les plateaux de télévision –les mêmes que les téléspectateurs ont l'habitude de voir depuis dix, vingt ans ou plus et qui

se disputent déjà places et positions –, se limite cependant à la réussite d'une opération de marketing.

Elle a réussi, en effet, à faire un président de la République d'un jeune arriviste formaté par la banque et par les cabinets de l'Élysée. Le produit Macron a certes été servi par la chance: l'écrasement de la candidature Fillon, favori de l'électorat de droite et candidat de cœur de la bourgeoisie. Mais Macron a pu saisir sa chance parce que les grands médias, c'est-à-dire leurs propriétaires, les Dassault, Drahi, Bolloré, Arnault, Lagardère et quelques autres, se sont mis au service de son ascension.

Plus de 20 millions d'électeurs, 66 % des votants, ont voté pour Macron. Mais, en même temps, le total des bulletins blancs et nuls a explosé entre les deux tours. Les abstentions aussi (cf. notre tableau).

Les flonflons de la célébration ne peuvent pas cacher les refus du faux choix du deuxième tour qui se manifestent dans ces chiffres et le rejet que cela exprime. Comme ils ne peuvent pas cacher le fait que la colère s'est manifestée aussi à sa façon, c'est-à-dire la pire qui soit, à travers les votes en faveur de Le Pen. Au deuxième tour, Marine Le Pen a obtenu plus de 10 millions de voix, en augmentant de près de 3 millions le nombre de ses électeurs.



FRANCOIS MORI AP SIPA

Le danger du Front national

Marine Le Pen n'a pas pu s'installer à l'Élysée. Mais ceux qui, dans les classes populaires, ont choisi de voter pour la représentante de l'extrême droite pour exprimer leur colère, sont toujours là, dans les entreprises, dans les quartiers pauvres.

Une fraction importante du monde du travail a choisi d'exprimer sa colère en se subordonnant à une extrême droite congénitalement antiouvrière.

Il n'y a pas lieu de revenir ici sur la responsabilité écrasante du parti stalinien et du parti social-démocrate dans cette évolution. Pas plus que sur leur responsabilité pour avoir démolé parmi les travailleurs les valeurs du mouvement ouvrier pour y substituer une phraséologie chauvine, xénophobe, raciste et réactionnaire.

Même si ce n'est que l'expression électorale du profond recul du mouvement ouvrier, cela en est une expression. Comme en est une aussi, même si c'est d'une autre manière, le fait qu'une autre partie de l'électorat ouvrier n'ait pas vu d'autre possibilité, pour conjurer ses craintes devant la montée du Front national, que de se jeter dans les bras de Macron.

Même les médias les mieux disposés à l'égard de Macron répètent qu'il ne connaîtra pas d'état de grâce. Et comment pourrait-il en être autrement lorsqu'il annonce que les mesures les plus urgentes qu'il compte prendre le seront par ordonnances, en se passant même des discussions au Parlement dont il ignore encore la composition? Parmi les mesures qu'il considère les plus urgentes, il y a l'aggravation des lois El Khomri, il y a le démantèlement de la législation du travail et des conventions

collectives au profit d'accords d'entreprise.

L'offensive à venir

À la différence de Hollande, Macron ne cherche même pas à dissimuler qu'il est décidé à exécuter tout ce que lui demandera le grand patronat. Celui-ci continuera son offensive contre la classe ouvrière, et plus généralement contre toutes les couches populaires.

Le nouvel exécutif mènera cette offensive au milieu de l'instabilité politique que va engendrer la compétition entre appareils et ambitions des politiciens pour profiter de la recomposition politique qui s'annonce.

Par rapport aux menaces que recèle cette situation, la classe ouvrière a pris beaucoup de retard. Il ne réside pas dans un manque de combativité des travailleurs. Cette combativité, la classe ouvrière finira par la retrouver, car la grande bourgeoisie et son personnel politique ne lui laissent pas le choix. Mais rien ne serait plus dramatique, lorsque l'explosion sociale se produira, que de laisser des démagogues détourner les luttes vers des voies de garage. Et des candidats à ce rôle-là peuvent se trouver aussi bien du côté des mélenchonistes que du côté de l'extrême droite. Ne serait-ce qu'en orientant la lutte vers le protectionnisme ou, pire encore, vers le rejet des travailleurs étrangers, détachés ou pas.

Il ne s'agit pas seulement de défendre les seuls intérêts matériels des travailleurs. Il s'agit plus encore de mettre en avant leurs intérêts politiques. Les deux sont inséparables.

Les directions politiques du mouvement ouvrier, faillies de longue date, n'ont pas été remplacées par une autre décidée à défendre les intérêts matériels et politiques de la classe ouvrière. ▶

Les évolutions de 2012 à 2017

Les abstentions, blancs et nuls

2012	Abstentions	% des inscrits	Total blancs et nuls (% votants)
1 ^{er} tour	9 444 143	20,52	701 190 (1,92)
2 ^e tour	9 049 998	19,65	2 154 956 (5,82)

2017	Abstentions	% des inscrits	Blancs (% votants)	Nuls (% votants)	Total blancs et nuls (% votants)
1 ^{er} tour	10 578 455	22,23	659 997 (1,78)	289 337 (0,78)	949 334 (2,56)
2 ^e tour	12 041 313	25,38	3 006 106 (8,49)	1 060 696 (3,00)	4 066 802 (11,49)
Évol. 2 ^e /1 ^{er} tour	+ 1 462 858		+ 2 346 109	+ 771 359	+ 3 117 468

Abstentions, blancs et nuls : + 4 580 326 entre le 1^{er} et 2^e tour

Les votes Le Pen

		Nombre de voix	% des exprimés	Augmentation
2012	1 ^{er} tour	6 421 426	17,9	
2017	1 ^{er} tour	7 678 491	21,3	1 257 065 de plus qu'en 2012
	2 ^e tour	10 637 120	33,94	2 958 629 de plus qu'au 1 ^{er} tour 2017 4 215 694 de plus qu'au 1 ^{er} tour 2012

Pour mémoire: Macron a été élu avec 20 753 798 voix.

► **Il faut un parti révolutionnaire**

Il ne peut pas y avoir de tâche plus urgente que faire renaître un parti qui ait le programme, la volonté et la compétence pour incarner cela. Car la conscience de classe politique n'est jamais suspendue en l'air. Elle est incarnée par un parti communiste révolutionnaire. La nécessité de se donner un parti se pose à la classe ouvrière depuis longtemps. Le retard pris dans ce domaine représente de toute façon du temps perdu pour former des militants ouvriers et les aguerrir. Mais c'est avec la crise économique, la menace pour les masses ouvrières de tomber dans la misère, l'instabilité de la situation politique, la montée de l'extrême droite, que cette question devient cruciale.

Il ne s'agit pas d'être optimiste ou pessimiste.

Il ne s'agit pas de spéculer en observateurs en dehors de la lutte des classes. Il s'agit de regarder la réalité en face pour en déduire ce qu'il y a à faire. Car une montée ouvrière puissante peut faire surgir par milliers des militants ouvriers, des cadres susceptibles de conduire le combat de leur classe. Mais il faut qu'ils trouvent le chemin vers l'expérience accumulée au cours des combats du passé de la classe ouvrière.

C'est un problème bien plus ample que l'échéance des élections législatives. Mais cette échéance peut et doit être un pas en avant dans cette direction. Voilà pourquoi Lutte ouvrière n'a pas l'intention de participer à quelque combinaison politicienne que ce soit. Elle présentera des candidats dans la quasi-totalité des circonscriptions. Elle veut permettre aux électeurs qui se reconnaissent



dans le camp des travailleurs de voter sans apporter leur soutien à quelque future majorité parlementaire que ce soit. Elle vise à donner au courant qui se revendique du communisme, c'est-à-dire du

combat contre la dictature de la grande bourgeoisie sur la société, les moyens de s'affirmer d'élection en élection.

Le futur parti ne se développera que dans les luttes quotidiennes,

petites et grandes, de la classe ouvrière. Mais la permanence d'un courant communiste dans les élections contribue à lever un drapeau et à proposer un programme.

Georges Kaldy

Face à Macron : les ambiguïtés syndicales

L'élection de Macron annonce la poursuite et l'aggravation des attaques contre les travailleurs. Tout le monde le dit, depuis Macron lui-même, dont c'est le programme affiché, jusqu'au patronat, qui s'en réjouit d'avance.

Macron voudrait attaquer le plus vite possible et a déjà annoncé qu'il procédera par ordonnances, c'est-à-dire en se passant des habituelles discussions, tant parlementaires que syndicales. Le devoir de syndicalistes dignes de ce nom serait donc d'avertir les travailleurs du péril, de leur montrer jusqu'où veulent aller Macron et le patronat et de leur dire franchement qu'on ne s'en tirera pas sans de grandes luttes.

Loin de cela, Laurent Berger, au nom de la CFDT, ne s'inquiète que de la méthode et s'indigne de ne pas être convoqué pour pouvoir signer les reculs en les travestissant en avancées. Cette position a l'avantage de la logique, la CFDT ayant

applaudi des deux mains à tous les coups portés par les gouvernements de Hollande. Elle entend donc visiblement rester la centrale réformatrice officielle, avalant en souriant toutes les couleuvres, pourvu que les gouvernements veuillent bien y mettre les formes.

FO, qui s'était prononcée contre la loi El Khomri et qui sait pertinemment que Macron veut la poursuivre et l'amplifier, dit « *vouloir regarder ce que cela donne* ». Mais ne sait-on pas déjà très bien ce que cela va donner ? Mailly, son secrétaire général, prévient tout au plus que les ordonnances sont un mauvais signal et que tout cela peut mal finir. Mais en quoi cela pourrait-il bien commencer ?

Quant à la CGT, elle promet, après l'élection de Macron, « *d'œuvrer par la mobilisation sociale pour imposer d'autres choix* ». Et Martinez de préciser que la centrale sait se mobiliser et qu'elle sera présente lors de la rentrée sociale.

La CGT finira sans doute par proposer une riposte à l'un ou à l'autre des mauvais coups que Macron portera au nom du patronat. Et, probablement, la mobilisation des travailleurs, voire des militants, sera alors difficile. Mais cette pente, si dure à remonter, la direction de la CGT a bien aidé à la descendre. Pour ne parler que de la dernière période, l'état de démoralisation, de désorganisation, de dégoût présent chez les travailleurs est la conséquence de cinq ans de présidence Hollande. Or, si la direction de la CGT rappelle maintenant la lutte contre la loi El Khomri, elle oublie de préciser qu'elle a commencé par faire voter Hollande, puis invité les travailleurs à attendre de ce gouvernement de gauche des gestes en leur faveur. Il a fallu attendre quatre ans pour que la confédération se situe franchement dans l'opposition à Hollande en appelant les travailleurs à s'opposer à la loi travail.

Macron n'est pas Hollande. De 2012 à 2017 bien des marches ont été descendues. Le nouveau président se présente avec un programme franchement antiouvrier. Pourtant la direction de la CGT, dit encore espérer qu'il « *œuvrera à*

la justice sociale » comme si elle voulait rejouer la même pièce qu'en 2012.

Il faut présenter Macron pour ce qu'il est : un ennemi des travailleurs et un

exécuteur des volontés patronales. C'est le seul point de départ pour préparer les travailleurs à la lutte nécessaire.

Paul Galois

PCF : soumis par l'Insoumis

Mardi 9 mai au soir, le parti de Jean-Luc Mélenchon, la France insoumise, annonçait qu'il présentait des candidats sous sa propre bannière dans toutes les circonscriptions aux élections législatives. Cela implique la rupture des négociations avec les autres formations politiques et, avant tout, avec le PCF.

La direction du PCF avait pourtant accepté que son parti s'engage derrière Mélenchon durant la campagne présidentielle, avec toute l'énergie de ses militants. Elle avait accepté de voir le parti, ses drapeaux, ses mots d'ordre et jusqu'à ses dirigeants disparaître derrière lui. Aujourd'hui Mélenchon estime qu'il peut enfoncer un dernier clou sur le cercueil parlementaire de ce PCF qui s'est soumis à la France insoumise. Le PCF pourrait y perdre, non seulement son groupe parlementaire, mais même tous ses députés.

Depuis des dizaines

d'années, le PCF a remis son sort entre les mains d'une série de politiciens bourgeois. En échange, Mitterrand et Jospin lui avaient offert des ministres. Mais, aujourd'hui, Laurent a beau supplier Mélenchon, il ne récolte même pas un remerciement. Entretemps, et à cause de cette politique, le PCF a perdu ses élus, ses mairies, une grande partie de ses militants et de son influence dans la classe ouvrière. Les résultats flatteurs de Mélenchon obtenus dans les municipalités PCF des banlieues des grandes villes sont trompeurs. Ce sont ceux de Mélenchon, tribun opposé à Le Pen, mais pas ceux d'un parti appuyé sur la force de ses militants ouvriers.

La politique du PCF l'a conduit d'année en année à un véritable suicide politique. Ce n'est pas celui du communisme. C'est celui d'une politique réformatrice et électoraliste dont il faut tirer les leçons.

P.G.



Macron président : les travailleurs devront se défendre par eux-mêmes !

Si l'échec de Le Pen dans la course à la présidence est un soulagement pour beaucoup, avec Macron à l'Élysée les travailleurs ont un adversaire déclaré de leurs intérêts.

Certes, Le Pen ne disposera pas des moyens de l'État pour distiller le poison de la division au sein du monde du travail. Mais, avec plus de 10 millions de voix, le Front national a obtenu plus de suffrages que jamais. Fillon et Dupont-Aignan ayant été éliminés, une partie de l'électorat de droite a logiquement voté Le Pen. Mais celle-ci a aussi bénéficié des voix de nombreux électeurs des classes populaires, écœurés par la politique menée au gouvernement par des partis qui prétendaient les représenter.

C'est un piège mortel. Le vote pour le Front national consacre l'abandon de toutes les valeurs du mouvement ouvrier, de la solidarité entre travailleurs, de l'internationalisme et du drapeau rouge, au profit d'idées chauvines et xénophobes. Une fraction importante du monde du travail a choisi d'exprimer sa colère en se subordonnant à une extrême droite dont la nature profonde est anti-ouvrière.

Le FN va chercher à bénéficier des déceptions qui seront inévitablement suscitées par Macron. Le parti d'extrême droite dresse les travailleurs les uns contre les autres, selon leurs origines, leur nationalité ou



leur religion. Il les désarme ainsi dans le combat contre le grand capital. Ses succès électoraux encourageront les individus et les groupes fascisants contre les travailleurs immigrés et les étrangers. Et des hommes de main ainsi dressés constituent une menace pour l'ensemble des travailleurs, leurs syndicats, leurs associations et leurs libertés élémentaires. Ils sont une arme supplémentaire à la disposition du grand patronat.

Les 12 millions d'absentéistes, le chiffre record de 4 millions de votes blancs et nuls, en particulier dans les quartiers populaires, montrent qu'une partie importante

des électeurs ont refusé le choix entre la millionnaire d'extrême droite et le représentant des banquiers.

La quasi-totalité des politiciens, de la droite filoniste à la gauche du PS, considèrent la victoire de Macron comme celle de la République et de la démocratie. Les milieux d'affaires jubilent.

Avec Macron, c'est un ennemi du monde du travail qui accède à l'Élysée ! Cet ancien banquier exécutera toutes les exigences du grand capital et de la haute finance.

Macron est l'auteur d'une loi qui étend le travail du dimanche, réduit les possibilités de recours aux prud'hommes et

facilite les licenciements économiques. Il a inspiré la loi El Khomri, entièrement favorable au grand patronat.

Dès cet été, par ordonnances, il veut poursuivre la démolition du Code du travail. Il veut faciliter les licenciements, plafonner les indemnités prud'homales, augmenter la flexibilité et la précarité, supprimer les 35 heures. Les accords d'entreprise qu'il veut favoriser sont pain bénit pour le patronat. Macron veut supprimer 120 000 emplois de fonctionnaires et faire 60 milliards d'économies sur les services publics, la santé et les indemnités aux chômeurs. Cette politique va laisser sur le carreau des

millions de travailleurs.

Engagé dans une guerre sociale féroce, le grand patronat continuera à licencier et à supprimer des emplois, comme il le fait à Whirlpool, Mim, Vivarte, Tati et bien d'autres dont les médias ne parlent pas. Il va continuer à aggraver la précarité et à peser sur les salaires afin d'augmenter la richesse des capitalistes.

Alors, comme ils ont dû le faire contre Sarkozy puis contre Hollande, les travailleurs devront se défendre sur le terrain de la lutte de classe : les grèves et les manifestations de masse.

L'avidité du grand patronat finira par déclencher des explosions sociales, nécessaires pour empêcher que le monde du travail s'enfoncé dans la misère. Mais elles ne seront pas suffisantes. Il faut que les travailleurs aient une claire conscience de leurs intérêts de classe : leur ennemi, c'est la grande bourgeoisie, qui exerce une dictature absolue sur les entreprises et sur l'économie.

Bien des menaces matérielles et politiques pèsent sur les travailleurs. La seule voie pour y faire face, pour s'opposer à l'aggravation de l'exploitation et au pourrissement de toute la vie sociale, c'est de renouer avec le combat. Le mouvement ouvrier dispose de toutes ses armes pour défendre ses intérêts contre le patronat et le gouvernement, et pour mettre fin au capitalisme et au pouvoir de la bourgeoisie.

Medef : Gattaz aux anges

Le patron du Medef n'a pas caché sa satisfaction à l'annonce des résultats de l'élection présidentielle. Comme l'a expliqué Gattaz, le Medef travaillera en confiance avec l'ex-banquier de chez Rothschild qui s'affiche pro-business et pro-euro.

Les promesses du candidat Macron – baisse de l'impôt sur les sociétés, quasi-suppression de l'ISF, destruction du Code du travail –, avaient déjà tout pour plaire au patronat. Mais Gattaz tient à son titre de Monsieur Plus du capital. Il veut que le nouveau président passe immédiatement à l'action, notamment en matière de destruction du droit du travail. Gattaz appelle cela s'attaquer au marché du travail. Pour ces gens-là, à l'image du système capitaliste qu'ils défendent,

les travailleurs sont des marchandises qu'il faut pouvoir acheter à moindre coût et jeter à la rue sans restriction après usage.

Gattaz ajoute à ce programme la demande d'une baisse générale des cotisations sur tous les salaires. Il ne cache même pas ce que cela signifie pour l'ensemble des classes populaires. Baisser les prélèvements sur les sociétés, c'est diminuer les dépenses publiques, s'attaquer à la protection sociale. Inspiré par l'air du temps ouvertement propatronal qui entoure

le nouvel élu, le patron du Medef d'une humeur enjouée, a résumé la casse des services publics qu'il appelle de ses vœux par une formule de représentant de commerce, « faire mieux avec moins ». Moins pour les classes populaires, c'est sûr ; le reste lui importe peu à condition que le grand patronat puisse en profiter.

Pour couronner sa campagne de lobbying précédant la formation du nouveau gouvernement, le Medef a concocté un Manifeste pour l'éducation, l'enseignement supérieur et l'apprentissage qui résume bien sa vision et son intention de l'imposer, par le biais des sommets de l'État, à toute la société. L'objectif affiché est de rendre 100 %

des élèves employables, c'est-à-dire formés et exploitables sans que cela coûte un centime au patronat. Pour cela il faudrait rendre les établissements autonomes, afin que les formations offertes correspondent uniquement à ses besoins immédiats en termes de main-d'œuvre. Pour y consacrer le moins d'argent possible, il faudrait rendre plus précoce l'orientation des élèves, en leur retirant au passage toute chance de retrouver un autre emploi. Pour résumer, ce que le Medef appelle mieux associer les chefs d'entreprises aux instances officielles de l'Éducation nationale, c'est faire de tout le système éducatif un préambule à l'exploitation salariale.

Sous le quinquennat de Hollande, Gattaz avait promis la création d'un million d'emplois en échange de la baisse des charges qu'il avait obtenue. Mais une fois les milliards encaissés, il n'est resté qu'un pin's que Gattaz ne porte même plus, et un million de chômeurs en plus. Il promet aujourd'hui de faire encore mieux en création d'emplois si le nouveau président suit ses conseils. Mais la réalité du programme du Medef, c'est l'aggravation de l'exploitation, des travailleurs toujours plus nombreux privés d'emplois et la destruction des services utiles à la population.

Gilles Boti

Valls : de la difficulté de se recaser

Manuel Valls est évidemment préoccupé de poursuivre sa carrière de politicien, mais ce n'est pas facile.

Premier ministre parmi les plus impopulaires mais se voyant héritier de Hollande à l'Élysée, Macron l'avait pris de vitesse. Il avait alors essayé de briguer l'investiture du PS, mais Hamon lui avait bouché la voie.

Obligé d'en rabattre sur ses prétentions, il ne restait alors à Valls qu'à viser un poste de député de l'Essonne. Mais le mouvement En marche de Macron l'a

prévenu que s'il se présentait au nom du PS, il trouverait évidemment un candidat macronien face à lui. D'où le risque de se prendre une nouvelle veste, accélérant sa mise au rencart.

Dans sa recherche frénétique d'un poste, Valls a donc annoncé le 9 mai, vouloir être candidat aux législatives pour le compte de Macron. Mais cette conversion intéressée a été fraîchement accueillie par l'entourage du nouveau président qui a rappelé que, comme les 17 000 autres vieux crocodiles ou apprentis politiciens qui

briguent un siège à l'Assemblée dans le sillage de la victoire élyséenne, Valls devait d'abord soumettre sa candidature au comité macronien ad hoc.

Devoir refaire la preuve de ses capacités avant d'être embauché, comme si on n'avait aucune expérience professionnelle, cela peut être humiliant pour l'ex-Premier ministre. Mais bien des victimes des licenciements facilités par Valls pourront lui confirmer qu'il faut en passer par là.

Lucien Déroit

Veolia : les requins nagent dans l'eau potable

Par deux fois, Veolia vient d'être condamné pour avoir coupé ou réduit l'eau à des clients qui avaient du retard sur le paiement de leurs factures.

Pendant 30 mois, un homme de 41 ans, handicapé physique à 75%, avait été privé d'eau par mesure de rétorsion parce qu'il n'avait pas réglé une facture de 200 euros, l'obligeant à sortir et porter des seaux pour s'approvisionner. Compte tenu de la durée du préjudice, le tribunal de Nanterre a condamné Veolia à verser 19 000 euros, répartis entre la victime et les associations qui l'avaient soutenue.

Deux semaines auparavant, le tribunal de Toulon condamnait lui aussi la société à verser 3 000 euros à une femme, invalide également, qui avait vu son débit

d'eau réduit pour un retard de paiement.

Veolia n'est pas le seul gestionnaire d'eau à avoir ces pratiques pour traquer ceux que ces entreprises qualifient de mauvais payeurs, même quand il s'agit de sommes minimes qui ne représentent rien pour ces sociétés qui font des millions de bénéficiaires. Mais par principe, il faut qu'elles humilient des gens qui se débattent comme ils le peuvent pour boucler leurs fins de mois.

Pourtant, une loi votée en 2013 stipule que les coupures ou réductions de débit d'eau sont illégales, même en cas d'impayés,

l'accès à l'eau potable et à l'assainissement étant un droit fondamental pour chaque être humain. Les géants de la distribution d'eau que sont Veolia, Suez ou la Saur n'ignorent pas qu'ils sont en infraction. Mais ils paient grassement des armées d'avocats, non pour que ceux-ci les aident à respecter la loi, mais pour s'en prendre aux plus faibles et à ceux qui contestent leur pouvoir. Ainsi, les deux associations qui ont dénoncé ces agissements et demandent aux pouvoirs publics de faire respecter le droit à l'eau potable dans tous les logements sont menacées de poursuites par Veolia, pas gêné de se mettre en dehors de la loi.

Marianne Lamiral

Camp de migrants évacué : liberté de circulation et d'installation pour tous !

Mardi 9 mai, une nouvelle opération de police d'évacuation d'un camp de migrants se situant près de la porte de la Chapelle à Paris a été effectuée sous le nom hypocrite de « Mise à l'abri ». 1 600 personnes, dont des femmes et des mineurs isolés, ont été emmenées en car avec la promesse d'être relogées provisoirement.

Ce même campement avait déjà été évacué en mars de cette année. Il n'y avait que 200 personnes à l'époque. Il se situe à proximité du centre humanitaire ouvert par la mairie de Paris afin d'assurer pour une durée de quelques jours un

toit aux réfugiés et des aides, dont un suivi médical. Mais ce centre ne peut accueillir que 400 personnes, alors plus de 1 500 personnes se sont retrouvées à dormir dehors, dans des conditions révoltantes, en espérant y obtenir une place.

Cela fait deux ans que l'État met une grande énergie à évacuer des dizaines de campements à Paris ou à Calais. Mais les réfugiés chassés par la police n'ont d'autre choix que de trouver un nouveau trottoir, un nouvel abri, pour survivre et attendre que leur situation soit au moins analysée. Le centre humanitaire de Paris est une goutte d'eau.

Le gouvernement a toujours refusé de faire les efforts nécessaires pour accueillir ces migrants, préférant tenter de faire disparaître le problème par ces évacuations aussi inutiles que sordides.

Ce sont des bénévoles et des associations caritatives qui prennent en charge une partie de l'hébergement des migrants laissés pour compte, car les places n'ont jamais été suffisantes. Et certains de ces bénévoles sont aussi mis en accusation pour ces gestes de solidarité.

Le gouvernement Hollande a refusé d'avoir une politique respectable face au drame vécu par ces

Clause Molière : sur les terres du FN



Depuis quelques mois, plusieurs collectivités locales, régions et départements ont voté ce que la presse a baptisé « clause Molière » : elles ont interdit l'embauche de travailleurs ne parlant pas français dans le cadre des marchés publics.

La plupart de ces collectivités sont dirigées par la droite, mais on y trouve aussi le Centre-Val-de-Loire à majorité socialiste. Le prétexte avancé est la sécurité sur les chantiers ; mais ce qui met en danger les ouvriers est le manque d'équipements et la course à la productivité, et non des problèmes de langue. En réalité, il s'agissait de reprendre un thème cher au Front national en désignant les travailleurs

étrangers de façon à peine déguisée comme un danger pour les travailleurs français.

Le 27 avril, le gouvernement a envoyé aux préfets une instruction ministérielle rappelant que cette clause est illégale au regard du Code du travail comme du droit européen. Les socialistes sortants ont bien tardé avant de prendre une position claire, et plusieurs dirigeants de région ont immédiatement annoncé qu'ils ne respecteraient pas cette interdiction. Mais ils connaissaient dès le début l'illégalité de la mesure. Ils l'ont défendue et persistent à le faire aujourd'hui pour se donner une image de fermeté aux dépens des travailleurs étrangers.

Claire Dunois



Le camp de migrants de la porte de la Chapelle.

dizaines de milliers de réfugiés. Il a flatté les préjugés racistes en les pourchassant et en présentant leur accueil comme un problème dans un pays riche de 65 millions d'habitants. Cela a favorisé la montée du FN, mais ne peut empêcher ces hommes et ces femmes de chercher à tout prix une solution, quitte à subir des conditions de vie indignes et les outrages et

les vexations de la police.

La seule solution à ce drame est de permettre aux migrants de voyager en sécurité et de les accueillir en leur offrant un toit et une perspective de refaire leur vie ici.

Refuser l'indignité pour les autres, c'est défendre sa propre dignité !

Marion Ajar



Samedi 3, dimanche 4, lundi 5 juin

Les spectacles de la Fête Au Grand Podium

Un rendez-vous politique

Dans trois semaines, les 3, 4 et 5 juin, se tiendra la Fête annuelle de Lutte ouvrière, dans le parc boisé de Presles.

Ce sera un grand rassemblement politique. Tous ceux qu'inquiète la montée des idées réactionnaires, qui veulent réagir aux attaques que prépare Macron pourront assister aux meetings de Nathalie Arthaud. Ils pourront aussi échanger des idées dans les nombreux forums, stands politiques ou simplement à l'occasion d'une rencontre. L'internationalisme, marqué par la présence de militants d'autres pays, sera

mis à l'honneur, à l'opposé des idées xénophobes et chauvines dont on a abreuvé la population ces derniers mois.

Ce sera également un temps de détente, avec ses amis ou sa famille, l'occasion d'un bon moment en dégustant une spécialité culinaire, en écoutant une conférence ou en assistant à un spectacle. Ce sera aussi le paradis des enfants, que l'on verra encore cette année passer d'un jeu ou d'une animation à l'autre.

Ne manquez pas ce moment de gaieté et de fraternité.

À la Fête, les enfants sont rois

Les jeux sont nombreux pour petits et grands, presque tous sont gratuits. Il y en a pour tous les goûts, du simple billard japonais aux jeux de société ou d'adresse, en passant par un bowling, le jeu d'échecs géant, le filet ou le mini-golf.

Une « carte orange » réservée aux enfants donne accès librement à de nombreux jeux.

Mais les parents doivent

pouvoir se distraire aussi en laissant leurs enfants s'amuser dans deux espaces protégés

- Une garderie est ouverte pour les bébés (au-dessus de trois mois). Des camarades compétents et attentifs s'occuperont d'eux.
- La Cité des Jeunes : de nombreuses activités leur seront offertes : maquillage, jeux, dessins animés, conteur, bal costumé...

Cité des Arts

L'art sous toutes ses formes de façon abordable et ludique, avec des dizaines de conférences et ateliers

La Renaissance et la perspective • Initiation à l'aquarelle • L'écriture arabe, atelier de calligraphie • L'art de la préhistoire • Apprendre à modeler une tête • Réalisez une sculpture avec du fil de fer • Les artistes et la révolution russe • Les petits secrets du son au cinéma • Qu'y a-t-il à l'intérieur d'un violon •

L'opéra chinois • Rembrandt en personne • Les cathédrales gothiques • Auguste Rodin sculpte la vie de Victor Hugo • L'architecture de Frank Gehry • La mosaïque du temps d'Haussmann • Apprendre à danser le Dabkeh • La paix qui dépasse l'entendement, pièce de John Reed sur le traité de Versailles de 1919 • La mosaïque antique • Invitation à la musique baroque • Le théâtre de masque • Initiation à la Zumba...

L'Arboretum

Avec 110 espèces différentes d'arbres du monde entier

- Cinq promenades de 50 minutes, commentées et gratuites, sont proposées. Merci de réserver sa visite au pavillon.

L'arbre, quel être étonnant !
• Les arbres voyageurs • L'arbre sensuel • L'arbre et les poètes • 10 arbres, 10 histoires et une surprise, une nouvelle visite centrée sur quelques espèces.

- Au pavillon de l'Arboretum, Francis Hallé, botaniste, animera un débat
- Une exposition de l'association Arbres remarquables
- Des ateliers : L'arbre, ami des hommes, des oiseaux, des écureuils et... des champignons • Le bois c'est coton • Des graines étonnantes • Tour à bois • Mesurez un arbre • Le bananier, pas vraiment un arbre.

SAMEDI
La Canaille : rap engagé, rap indigné
Les Goguettes : Trio à 4 qui chante l'actualité politique avec humour
Cumbia Ya! : Cumbia colombienne endiablée

DIMANCHE
Michèle Bernard : récital tendre à l'accordéon
Volo : chansons françaises
Audrey Vernon : *Comment épouser un milliardaire ?*
Bonga : chansons du Cap-Vert et d'Angola

LUNDI
Compagnie Jolie Môme : *À contre courant*, chansons contestataires théâtralisées
The Moonlight Swampers : rock

Théâtre de Verdure

Céline Caussimon, chansons réalistes et décapantes
Ensemble Play'add, musiques à travers les Mondes, du baroque à l'électronique
Jef Sicard quintet, le jazz en créole, sauce piment
La Mordue, chansons humanistes

D.Rago, chanteur ouvrier
Opéra Al dente opéra déjanté par **Les Moyens du Bord**
Blues Non Stop, blues
Le rendez-vous du 18 mars, pièce de théâtre de la troupe des **Amies et Amis de la Commune de Paris**

Cinéma

Films

Moi, Daniel Blake, de Ken Loach • *La fille de Brest*, d'Emmanuelle Bercot • *Chocolat*, de Roschdy Zem • *Ma vie de Courgette*, de Claude Barras • *Reds*, de Warren Beatty • *Le ruisseau, le pré vert et le doux visage*, de Yousry Nasrallah • *La mère*, de Vsevolod Poudovkine • *Le premier maître*, de Andreï Kontchalovski • *La grève*, *Le cuirassé Potemkine*, *Octobre*, trois films de Sergueï Eisenstein

Documentaires

Il était une forêt, de Luc Jacquet • *Les balles du 14 juillet 1953*, de Daniel Kupferstein • *20 000 moujiks sans importance*, de Patrick Le Gall • *La mécanique des flux*, de Nathalie Loubeyre

Cinéma en plein air

Pendant la nuit du dimanche au lundi, si le temps le permet, deux films sous les étoiles

Des livres

- La librairie du château : notre librairie générale, avec un large choix, livres de poche, ouvrages historiques et politiques.
- La Cité du Roman : large sélection de romans et de témoignages, présentés par nos camarades.

- La librairie de la Cité des Sciences : l'actualité scientifique, l'histoire des sciences, des ouvrages de vulgarisation.
- Sous les pavés, les pages : livres d'occasion, avec un stock renouvelé en permanence.

- Toutes les publications de Lutte Ouvrière
- Par ailleurs, aux chapiteaux Karl Marx et Friedrich Engels, de nombreux écrivains et historiens présenteront leurs ouvrages.



SERGE D'IGNAZIO

Dimanche et lundi à 15 heures Meetings avec Nathalie Arthaud



à Presles - Val-d'Oise

De nombreux débats

Chapiteau Karl Marx

William Blanc, médiéviste : Charles Martel et sa légende
Alice Canihac, du Gisti : Liberté de circulation et d'installation des migrants

Alain Carre, médecin du travail CGT

Catherine Coquery-Vidrovitch, historienne spécialiste de l'Afrique : l'Afrique et sa place dans l'histoire

Serge Deruette : L'Utopie de Thomas More à aujourd'hui

Manuel Domergue, journaliste : « La guerre du Cameroun : l'invention de la Francafrrique »

Olivier Houdart (correcteur) : l'accord du participe passé et autres bizarreries de la langue française

Philippe Huet, écrivain : 1910, 1922 et 1936 au Havre

Jean-Jacques Marie, historien et militant : La guerre civile en Russie après 1917

PEF, auteur illustrateur de livres jeunesse, avec son dernier livre *Papa, pourquoi t'as voté Hitler*

Chapiteau Friedrich Engels

Débats précédés de projection

Voz Obrera (Espagne) : La mémoire récupérée, la construction d'un quartier, à Séville pendant les années 60-70-80.

Combat ouvrier (Antilles) : Mai 67, la répression sanglante de la grève des ouvriers du bâtiment à Pointe-à-Pitre

Daniel Kupferstein, cinéaste et écrivain : « *Les balles du 14 juillet 1953* », le massacre policier oublié de nationalistes algériens à Paris

Cité du Roman

Rose Alpert Jersawicz : *Une communiste, de part et d'autre de l'Atlantique*



Autour de la Révolution russe de 1917

En ce centenaire de la Révolution russe, l'immense majorité des commémorations sont le fait de ses adversaires. Lutte ouvrière, elle, s'en revendique.

- Exposés-débats
- Exposition
- Présentation de la réédition des *Pages choisies* de Lénine (traduites

- et annotées par Pierre Pascal)
- **Projection** : films soviétiques sur la Révolution russe



Expo photo

« On se fait entendre »

L'année sociale en photos, exposition de Serge D'Ignazio

Se rendre à la Fête

Nous recommandons à nos visiteurs de prendre le train. La Fête est facilement accessible depuis la Gare du Nord et depuis toutes les gares de la ligne H entre Gare du Nord et Persan-Beaumont via Montsoult. Le trajet de Paris à Presles dure 37 minutes (Ligne H, départ toutes les heures à 8 h 34, 9 h 34... 23 h 34. La gare de Presles-Courcelles est à 900 mètres de la fête. Un minibus fait le navette entre la gare et la fête (priorité à ceux qui marchent difficilement).

Tous les pass Navigo dézonés permettent de se rendre

à la fête gratuitement. Sinon, le prix de l'aller plein tarif est de 5,80 euros.

Des autocars gratuits feront la navette entre la sortie du métro Saint-Denis-Université (terminus de la ligne 13) et l'entrée de la fête. Ils circuleront les trois jours pendant les mêmes horaires que la fête, avec un départ toutes les 20 mn environ, et le retour est assuré.

Enfin, si vous venez en **voiture**, attention ! Il est très difficile de stationner dans le village de Presles ou même près de la fête. Nous demandons aux visiteurs de



Au Chapiteau scientifique

Kamil Fadel, Palais de la découverte : La physique est partout

Marc Peschanski, biologiste, Institut des cellules-souches d'Evry : L'expérimentation animale

Étienne Klein, Sciences de la Matière, CEA : Au pays d'Einstein

Bernard Jegou, chercheur Inserm : Les perturbateurs endocriniens

Éric Pelletier, Génoscope d'Evry : L'expédition Tara, la vie microscopique dans les océans

Puri Lopez-Garcia,

biologiste CNRS : Un site hydrothermal en Éthiopie et les débuts de la vie sur Terre
Fanny Rybak, biologiste : Mœurs et comportements chez les oiseaux

Didier Aubœuf, biologiste ENS Lyon : L'évolution des connaissances sur le cancer
Catherine Vidal, neurobiologiste à l'Institut Pasteur : Masculin, féminin : genre et préjugés sur le cerveau

Nicolas Tournadre, linguiste CNRS : La diversité linguistique dans le monde

Gilles Fischer, biologiste CNRS : L'évolution de la vie

à travers les génomes
Vincent Coudé du Foresto, astronome à l'Observatoire de Paris : Les exoplanètes
Samuel Alizon, chercheur en écologie : Zika, sida, ebola, tuberculose... sont-ils façonnées par notre mode de vie ?

Bahia Guellai, psychologie du développement : L'intelligence du bébé

Romain Gherardi, médecin-chercheur : Les vaccins oui, les adjuvants aluminiques non

Carrousel de la Connaissance : la longue histoire de la mondialisation un spectacle audiovisuel de 45 minutes

La mondialisation, c'est l'histoire des sociétés humaines. Elle a commencé quand certains de nos lointains ancêtres, posant le pied hors d'Afrique, ont entamé le peuplement du monde entier. Elle a continué jusqu'à notre époque où, à la circulation

mondiale des hommes et des marchandises, s'est ajoutée celle des capitaux, des profits, de l'exploitation... Avec ses ravages, ses conséquences désastreuses pour des milliards d'êtres humains.

L'avenir n'est pas à un impossible retour en arrière,

au repli sur soi, au renforcement des frontières. Au contraire. Il faudra utiliser les bases matérielles créées par cette mondialisation capitaliste pour mettre sur pied, enfin, une organisation rationnelle à l'échelle de toute la planète.

Renseignements pratiques et programme fete.lutte-ouvriere.org

La carte d'entrée, valable pour les trois jours, est disponible, au tarif réduit de 15 euros. Sur place, elle coûtera 20 euros. Alors, n'hésitez pas à l'acheter de suite.

Les bons d'achat, d'un pouvoir d'achat de cinq euros pendant la Fête, vendus quatre euros, sont également en vente, et seulement avant la fête.

On peut se procurer cartes et bons d'achat auprès de nos camarades,

sur le site (paiement par chèque ou carte Visa) ou en écrivant à :

Lutte ouvrière • La Fête • BP 20029 • 93501 Pantin Cedex

Merci d'indiquer le nombre de cartes et de bons d'achat désirés, en joignant un chèque à l'ordre de Lutte ouvrière. N'oubliez pas de préciser à quelle adresse le tout doit être expédié et de donner un numéro de téléphone. Envoi franco de port.

Italie : une campagne contre les migrants

Le procureur de Catane, en Sicile, Carmelo Zuccaro, s'en est pris aux organisations non gouvernementales (ONG) qui se portent au secours des migrants en Méditerranée. Il reprend des allégations déjà formulées par l'agence européenne Frontex, chargée de surveiller et d'intercepter les migrants, avec mission de les sauver mais aussi d'en renvoyer le plus possible d'où ils viennent.

Le procureur a repris ces accusations : les bateaux des ONG seraient trop près des côtes libyennes, à portée d'appel des passeurs, qui les préviendraient directement d'avoir à secourir les passagers de bateaux de plus

en plus délabrés et prêts à couler. Ces ONG serviraient ainsi de « taxis » et, selon Zuccaro, cette activité empêcherait la police d'identifier les trafiquants.

Le procureur se garde d'attaquer des organisations connues, telles que Médecins sans frontières ou Save the children, mais s'en prend à de nouvelles ONG car, prétend-il, « dans ces organisations, il n'y a pas que des philanthropes ». Il prétend avoir des enregistrements de communications téléphoniques, des preuves de cette collusion, pour le moment inutilisables devant un tribunal.

L'affaire a déclenché une polémique. Les ONG ont protesté mais un

ministre a approuvé « à 100 % » le procureur qui posait « une vraie question ». Le parti xénophobe la Ligue du nord a renchéri, parlant d'une « invasion organisée, financée et planifiée ». Le Mouvement 5 étoiles de Beppe Grillo a stigmatisé les « bandes d'hypocrites qui ont toujours fait semblant de ne pas voir le business de l'immigration ». Et le procureur a plaidé sa cause devant une commission du Sénat, réclamant des mesures comme la présence d'officiers de police sur tous les navires et des contrôles sur les finances des ONG.

Cette offensive réactionnaire peut trouver de l'écho, d'autant plus



facilement que l'Italie recueille 80 % des arrivées par mer depuis la Libye et a vu, en trois ans, débarquer plus d'un demi-million de réfugiés.

Compliquer encore l'action des ONG, aggraver les risques pour les migrants cela ne mettra évidemment pas fin aux migrations dont les pays riches sont responsables par les

guerres et la misère qu'ils répandent dans le monde. Cela risque seulement de condamner encore plus de réfugiés à disparaître en mer. Cette criminalisation de la solidarité, selon l'expression d'un porte-parole d'une ONG, est à l'image d'une société qui se hérisse de barbelés contre les pauvres.

Sylvie Maréchal

Il y a 80 ans : Gramsci, révolutionnaire communiste

Cet article est traduit du journal de nos camarades italiens de *L'Internazionale* (UCI), à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Gramsci, l'un des fondateurs du Parti communiste d'Italie.

Combien de fois Antonio Gramsci a-t-il été tué ? Une fois le 27 avril 1937, à la suite des dix années de prison auxquelles l'avait condamné le régime fasciste et une seconde fois par les stalinien, au premier rang desquels Togliatti, qui ont longtemps dissimulé ou amputé sa correspondance et les *Cahiers de prison*, pour en faire une sorte de père spirituel de la « voie italienne vers le socialisme ».

Gramsci tué une deuxième fois

On présente aujourd'hui Gramsci comme une espèce d'hérétique du marxisme, un penseur trouvant en réalité sa place légitime dans l'histoire de la pensée libérale démocratique, dont on se plaît à citer – de tous les bords politiques – des phrases sorties de leur contexte ou dont on célèbre les « intuitions ». Et voilà qu'on le tue une nouvelle fois !

L'année de sa mort dans un hôpital de Rome, 1937, est l'une des années les plus sombres pour le mouvement ouvrier international. C'est l'année durant laquelle la répression en Union soviétique fait le plus grand nombre de morts, s'acharnant en premier lieu sur la vieille garde bolchevique. C'est l'année de Nikolai Ejov,

le célèbre chef de la police stalinienne. C'est l'année où s'éteint la brève lueur d'espoir apportée par la révolution espagnole au prolétariat européen qui, en Italie et en Allemagne, est écrasé sous le talon de fer des dictatures fascistes. Et c'est justement depuis l'Espagne révolutionnaire, à Radio Barcelone, qu'un militant anarchiste italien rappellera l'œuvre de Gramsci. Ce même militant, Camillo Berneri, sera assassiné par les tueurs stalinien quelques jours plus tard, au cours des journées de mai.

Mais si la mort de Gramsci coïncide avec l'approfondissement d'une crise tragique pour toute l'humanité, sa vie de penseur et de militant socialiste s'est déroulée parallèlement à la reprise du mouvement révolutionnaire international.

L'influence des idées socialistes sur le jeune Gramsci commence avec ses premières lectures et grâce à l'exemple de son frère aîné, Gennaro, qui fut secrétaire de la section du Parti socialiste de Cagliari en Sardaigne et administrateur de la Bourse du travail locale. Ayant obtenu une bourse d'études, Gramsci s'inscrit à l'université de Turin, à la faculté de lettres. C'est dans l'atmosphère de cette ville industrielle que mûrissent ses convictions politiques. Il adhère au Parti socialiste en

1913, mais il est alors encore très fortement influencé par le philosophe idéaliste Benedetto Croce.

Avec les ouvriers turinois

Les nouvelles des événements révolutionnaires en Russie et les émeutes de Turin en août 1917 le rapprochent de l'aile la plus radicale du mouvement socialiste. En 1919, il fonde le journal *L'Ordine Nuovo* (l'Ordre nouveau), qui paraîtra d'abord comme un supplément turinois du quotidien socialiste *Avanti!* (En avant !). Le journal regroupera bientôt les socialistes turinois, ouvriers et intellectuels, qui formeront par la suite l'une des composantes du Parti communiste. Gramsci figure parmi les dirigeants socialistes qui suivent, encouragent et organisent la lutte des travailleurs turinois durant le *Bienno rosso* (les deux années rouges) de 1919-1920.

Le débat, et même la polémique, qui se développe alors sur la question des conseils d'usine, dans lesquels Gramsci voyait l'embryon de soviets italiens, ne peut être traité en quelques lignes. Soulignons toutefois ici qu'il s'agit d'une discussion interne du mouvement communiste italien naissant. Gramsci défendait ses positions, justes ou erronées, en tant que communiste, militant de la révolution prolétarienne, qui cherchait à percevoir dans les luttes et les formes d'organisation



que la classe ouvrière se donnait, la voie vers le renversement du capitalisme.

Malgré cette évidence historique, sans rien y comprendre et peut-être même sans l'avoir jamais vraiment lu, les plus éloignés des politiciens du monde bourgeois se sont emparés ces dernières années de Gramsci, de Sarkozy en France aux politiciens de droite Gianfranco Fini ou Sandro Bondi en Italie. Mais c'est surtout dans le milieu des professeurs, des philosophes professionnels, que l'on trouve aujourd'hui les interprètes les plus improbables de la pensée de Gramsci. Ceux-là, mis devant la profondeur des écrits de Gramsci, ne pouvaient supporter l'idée que cette profondeur puisse provenir de son adhésion au marxisme, qu'ils réduisaient pour leur part depuis longtemps à une série de dogmes rigides. Ils se sont donc fabriqué un Gramsci de salon, philologue cultivé et humaniste libéral raffiné.

Le sujet idéal de nombreux séminaires, débats académiques et autres tables rondes.

Quant à nous, le Gramsci qui nous intéresse est celui qui écrit, quelques mois après le congrès de janvier 1921 à Livourne : « Avec la création du Parti communiste, la classe ouvrière rompt avec toutes les traditions et affirme sa maturité politique. La classe ouvrière ne veut plus collaborer avec les autres classes pour le développement et la transformation de l'État parlementaire bureaucratique : elle veut travailler de manière positive, pour son propre développement autonome ; elle pose sa candidature à la direction de la société et affirme ne pouvoir accomplir cette fonction historique que dans le cadre d'institutions différentes des institutions actuelles, dans le cadre d'un nouvel appareil d'État, et non au sein de l'État parlementaire bureaucratique. »

L'Internazionale

États-Unis : Trump et l'assurance médicale... à l'attaque contre les plus pauvres

Trump, qui depuis trois mois n'avait pas réussi à faire passer un seul de ses projets, a réussi, peu après 100 jours de sa présidence, à faire voter au pas de charge par les députés le détricotage de l'Obamacare, la loi d'Obama sur l'assurance médicale.

Il s'est empressé de célébrer ce vote par une cérémonie dans la roseraie de la Maison-Blanche, cérémonie pourtant réservée habituellement à la signature par le président d'une nouvelle loi. Pour l'instant, ce qu'on appelle déjà le Trumpcare, la loi de Trump sur l'assurance médicale, n'a été voté que par la Chambre des représentants et à une très courte majorité de quatre voix, vingt républicains ayant voté contre. Aucune date n'est avancée pour son passage au Sénat tant l'incertitude est grande sur le sort de ce texte!

Après avoir été obligé, il y a six semaines, de retirer

son premier projet de loi, avant même le vote des députés, tant il était contesté, le but de Trump était d'obtenir qu'un texte soit voté pour enfin pouvoir se vanter d'un succès. Peu importe si le texte en question n'améliore en rien la couverture médicale de la population, bien au contraire.

Tout comme la loi d'Obama, le projet de Trump repose sur l'achat d'assurances médicales privées qui sont fort chères. Pour aider les gens à payer, l'État fédéral versait des subventions que Trump veut supprimer, ce qui n'arrange pas les compagnies d'assurances. Trump les autorise cependant à augmenter

leurs tarifs, à faire payer les personnes âgées jusqu'à cinq fois plus que les jeunes, à ne plus inclure obligatoirement la couverture de certains risques dans leurs polices d'assurances, comme le remboursement des médicaments, les frais de maternité ou le traitement du cancer. Il les autorise à augmenter leurs tarifs pour les personnes ayant des antécédents médicaux, ce qui était formellement interdit par l'Obamacare et qui suscite une grande indignation; il a fallu ajouter une petite aide financière de l'État fédéral dans ces cas-là pour obtenir le vote de républicains modérés.

Trump réduit d'un quart le budget de Medicaid, la couverture médicale de 74 millions de pauvres qui avait été étendue sous Obama. Il coupe dans le budget de Medicare, l'assurance médicale fédérale des

retraités. Il réduit le financement des hôpitaux et des centres de planning familial, contraignant un certain nombre de cliniques à fermer. Enfin Trump supprime aussi divers taxes et impôts pesant sur les plus riches, sur les compagnies d'assurances, sur les fabricants de matériel médical.

La loi d'Obama avait rendu l'assurance médicale obligatoire sous peine d'amende. Les grandes entreprises avaient obligation d'assurer leurs salariés et tous ceux qui n'étaient pas couverts par leur employeur ou par Medicaid ou Medicare devaient souscrire à une assurance privée. Trump supprime cette obligation.

Si le Trumpcare était finalement adopté, ce qui est loin d'être fait car bien des républicains n'ont pas envie d'en porter le discrédit, les estimations officielles annoncent que

plusieurs millions de personnes parmi les pauvres et les personnes âgées ne seront plus couvertes dès l'an prochain et que dans dix ans, 14 millions de personnes supplémentaires se retrouveraient sans assurance médicale.

La loi Trump favorise les riches et les jeunes s'ils sont en bonne santé. Par contre elle pénalise les malades, les vieux, les pauvres.

Un système de prévoyance médicale très coûteux, efficace surtout pour les gens bien portants, voilà ce que le pays le plus riche du monde a trouvé pour remplir les poches des compagnies d'assurances et des industriels de la santé. Une preuve de plus que les profits de quelques-uns vont à l'encontre de la qualité des soins offerts à l'ensemble de la population.

Dominique Chablis

Brésil : des millions de travailleurs en grève

Selon les syndicats, 35 millions de travailleurs ont fait grève au Brésil le 28 avril, soit près d'un tiers des salariés. Cette grève nationale était la première depuis plus de vingt ans.

Dans tout le pays, les transports, les hôpitaux et les écoles étaient paralysés, de nombreuses usines du privé étaient arrêtées et des manifestations parcouraient les rues. Sao Paulo, la capitale économique du pays, a été déserte la moitié de la journée, avec les autoroutes d'accès bloquées, les métros, les trains et bus à l'arrêt. Rio semblait un champ de bataille, avec des barricades, des vitrines de banques fracassées, parcouru de violentes charges de police dans la fumée des pneus et des bus incendiés.

Le gouvernement de droite, relayé par la presse et les patrons, a protesté contre les violences et tenté de nier le succès de la grève, dont 96 % des gens se disaient solidaires. La droite a prétendu parler au nom de ceux qui se lèvent tôt. Le président Temer, dont la cote de popularité est tombée en dessous de 10 %, a prétendu qu'il luttait contre la récession tout en garantissant les droits des salariés. Mais tous les travailleurs voient bien que

ces politiciens corrompus, dont beaucoup sont déjà mis en examen, attaquent leurs conditions de travail et leurs retraites.

La Chambre des députés a en effet voté le 27 avril, en première lecture, une réforme du droit du travail. Elle fera passer les accords négociés par branche ou par entreprise avant le Code du travail et la loi. Dans le cadre d'une semaine de 48 heures, le patron pourrait imposer des journées de 12 heures. Le gouvernement veut aussi faire passer une réforme des retraites préparée par l'équipe précédente, dite de gauche. Les hommes partiraient à 65 ans au lieu de 60 aujourd'hui, et les femmes à 62 ans au lieu de 55.

Ces réformes passent mal, alors que le chômage frappe 14 millions de travailleurs (soit 13,7%), que les salaires des fonctionnaires sont payés avec retard dans un certain nombre d'États et que l'inflation est repartie à la hausse, grignotant les salaires. Après des années de sursis, la crise économique frappe maintenant le Brésil, dont le déficit budgétaire se creuse: 3,5 milliards de dollars en mars.

Si le mécontentement ouvrier a pu s'exprimer ainsi, c'est que la gauche et les syndicats se retrouvent maintenant contre le gouvernement. La gauche a



perdu ses ministères et ses places dans la haute administration quand Dilma Rousseff a été chassée de la présidence il y a un an. Quant aux grandes confédérations syndicales, le gouvernement menace leur monopole de la négociation avec les patrons, pour la ramener au niveau régional ou de l'entreprise. Il veut aussi supprimer l'impôt syndical consistant en une journée de salaire versée par tous les travailleurs, perçue par l'État et redistribuée aux centrales.

Elles ne veulent pas perdre ces sommes qui leur permettent de faire fonctionner leurs appareils en toute indépendance des travailleurs, sans avoir besoin de militants ni de cotisations.

Les travailleurs organisés des transports, de l'automobile, du pétrole, de la santé, de l'éducation, ont répondu présent à l'appel des syndicats. Comme suite, les syndicats prévoient d'occuper Brasilia, la capitale politique et administrative, sans doute entre le 15 et le 19 mai. Mais bien peu

maintiendraient leur appel si Temer céda, au moins partiellement, sur l'impôt syndical et sur le monopole de la négociation.

Les travailleurs brésiliens ont de toute façon à défendre ce qui les concerne directement, leurs emplois, leurs salaires, leurs retraites et l'avenir de toute la société et se préparer à le faire en se défiant des bureaucraties syndicales et politiques qui, en leur sein, se soucient d'abord de leurs intérêts de boutique.

Vincent Gelas

Whirlpool – Amiens : la grève impose des concessions

Après des manifestations, des diffusions de tracts aux sorties des magasins commercialisant les sèche-linge et deux semaines de grève, les ouvriers de Whirlpool à Amiens ont imposé des concessions.

Selon l'intersyndicale, les indemnités légales et extra légales pourraient atteindre jusqu'à 80 000 euros pour 25 années d'ancienneté. Un budget de formation de 10 000 euros par salarié est prévu et les congés de reclassement sont allongés à 18 mois, voire 30 pour les plus de 55 ans. Les jours de grève sont payés.

Après avoir si longtemps enrichi leurs actionnaires,

les salariés craignaient qu'ils ne cèdent le site à un repreneur qui à son tour aurait fermé rapidement, les laissant sans recours pour exiger le moindre centime de Whirlpool. Ils exigeaient aussi une grosse prime afin de faire face à un avenir incertain.

Cette rallonge conséquente consentie à l'issue de ce mouvement est donc un succès, mais il a un goût

amer : il entérine la fermeture de l'usine. Une usine qui était un lieu d'exploitation, mais aussi un endroit où les salariés se sont côtoyés et ont lié des liens d'amitié pendant au minimum deux décennies. Une usine où ils avaient un gagne-pain et où, dans cette région industriellement sinistrée, l'avenir semblait assuré.

Les travailleurs n'auront arraché qu'une toute petite part du produit de leur exploitation, sans oublier l'argent extorqué pendant huit ans avec la suppression de 14 jours de RTT, le blocage des salaires et les



quatre samedis travaillés gratuitement en échange de la promesse de conserver les emplois ! Il reste au moins la satisfaction de ne

pas avoir permis au géant mondial de l'électroménager de les licencier sans rien déboursier.

Correspondant LO

Alstom – Belfort : les emplois, les salaires avant les dividendes !

Après la cession du secteur Energie d'Alstom à General Electric, les résultats financiers de l'année 2016 viennent d'être publiés, les premiers depuis que le groupe s'est recentré sur ses activités ferroviaires.

Bilan : 10 milliards de commandes supplémentaires ont été conclues en France, en Europe et dans

le monde. 289 millions de profits ont été annoncés, sur lesquels plus de 50 millions de dividendes seront servis aux actionnaires. Ces résultats sont excellents, a dit le PDG Poupart-Lafarge, lui qui avait brandi en septembre la menace de fermer la production de l'usine de Belfort fin 2018, prétendument à cause du manque de commandes.

Le mensonge était aussi gros que la cupidité de ces actionnaires tel Bouygues, l'un des principaux d'Alstom.

La mobilisation des salariés et de la population avait poussé la direction et le gouvernement Hollande à revoir leur plan, grâce à une promesse de commande anticipée de TGV. Des millions d'aides publiques supplémentaires pour la modernisation du site ont été apportés par les collectivités locales.

Soutenus par un gouvernement toujours à leur botte, c'est en continuant de supprimer des emplois, de tirer les salaires vers le bas, de mettre la pression pour faire travailler toujours plus et plus vite, que les actionnaires peuvent ainsi se gaver.

Correspondant LO



Take Eat Easy : les livreurs contre "l'ubérisation"

Mercredi 3 mai, le conseil des prud'hommes de Paris examinait la plainte de neuf anciens livreurs de la plate-forme en ligne Take Eat Easy. Cette dernière a annoncé la fin de son activité à l'été 2016, un mois avant de laisser sur le carreau 4 500 coursiers, dont 2 500 en France, sans indemnité de licenciement ni allocation chômage.

La plate-forme proposait la livraison de repas à domicile. Sur le même modèle qu'Uber, elle ne salariait pas les livreurs à qui elle imposait le statut d'autoentrepreneur. Une telle entreprise peut ainsi exploiter des milliers de travailleurs sans s'embarasser des conditions légales du salariat. Il n'y a pas de durée hebdomadaire maximum du travail, pas de congés payés,

pas de protection sociale et pas même de prud'hommes puisque la situation relève pour ces plates-formes du droit du commerce. Elles imposent une forme de travail à la tâche, accordant ou refusant des missions à chacun selon ses « performances ». Elles font disparaître la notion même de licenciement : un livreur qui ne fait pas l'affaire est purement et simplement « déconnecté ».

Les travailleurs concernés subissent, en plus de très mauvaises conditions de travail, une grande précarité pour des revenus très bas. Les livreurs de Take Eat Easy, comme l'ont fait récemment d'autres travailleurs dans des situations analogues dans divers pays, essaient au moins de faire reconnaître qu'ils

étaient dans une situation de salariat déguisé et de se faire payer des rappels de salaires, un mois de préavis, des congés payés, des dommages et intérêts pour licenciement abusif, pour travail dissimulé et pour la visite médicale d'embauche à laquelle ils n'ont pas eu droit.

Ce fonctionnement met les travailleurs en concurrence à l'extrême et voudrait faire croire à chacun qu'il peut s'en sortir en travaillant dur, plus que les autres. Il faut se battre contre ces pratiques de salariat déguisé, qui reviennent à supprimer les garanties les plus élémentaires. Les neuf anciens livreurs doivent maintenant attendre la décision des prud'hommes, qui sera rendue le 27 septembre.

Nicolas Carl

Tati flingueur : ça ne passe pas !

Jeudi 4 mai, le magasin Tati de Paris Barbès est resté rideaux baissés. Les 150 travailleurs du magasin ont déserté les rayons et plusieurs dizaines d'entre eux ont manifesté sur les trottoirs pour dénoncer les menaces de licenciements qui pèsent sur eux suite à la mise en redressement judiciaire de l'enseigne, filiale du groupe Eram.

Au total, ce sont au minimum 700 des 1 720 emplois de Tati qui sont menacés. Mais dans tous les magasins, les suppressions d'effectifs ont déjà commencé. Ainsi à Fleury-Mérogis, en région parisienne, les effectifs sont passés de 20 à 12. Tout a été fait à coups de pressions pour dégoûter les salariés et les pousser au départ. La méthode patronale est la « rupture conventionnelle » officiellement présentée comme une séparation à l'amiable, mais qui cache en réalité dans la plupart des cas des licenciements bien réels mais non

reconnus. C'est tout bénéfice pour le groupe Eram mais aussi pour les futurs repreneurs qui ciblent une partie des magasins et des effectifs.

Sept offres de reprise ont été déposées auprès du tribunal. Parmi elles, celles des enseignes Gifi, Stokomani, La Foir'fouille ou Centrakor. Toutes sont des offres de reprise partielle. Cela inquiète les salariés de Tati d'autant plus qu'ils sont totalement tenus à l'écart des tractations en cours. Et leur crainte, à juste titre, est que le démantèlement de l'enseigne et la vente à la découpe des magasins se traduisent par des centaines de licenciements.

Les travailleurs ont raison de ne pas se contenter d'attendre les décisions des tribunaux ou l'apparition de repreneurs vautours. Plus ils resteront soudés et décidés à défendre leurs droits collectivement, plus ils seront en position de se faire entendre.

Correspondant LO



Neuhauser – Moselle : rassemblés contre les licenciements

Une centaine de salariés de l'usine Neuhauser de Folschviller, boulangerie industrielle mosellane, se sont rassemblés vendredi 5 mai sur le parking de l'usine pour protester contre le plan social qui devrait être signé à la fin du mois.



Ce plan prévoit près de 259 suppressions d'emplois sur les 750 postes répartis sur les trois sites de l'usine. Pour la deuxième fois depuis son annonce, les salariés des différents sites ont pu exprimer collectivement leur colère, faisant un pied de nez à la direction qui tente de semer la division entre eux. Ils ont pu mettre en avant leurs inquiétudes et leurs revendications, notamment la volonté des employés proches de la retraite de partir dans des conditions dignes, payées par le patron, ce qui permettrait de garantir l'emploi des plus jeunes embauchés, voire l'embauche de ceux qui travaillent en intérim.

Le patron, soutenu par les pouvoirs publics, ne l'entend pas de cette oreille : il aimerait mettre à la porte les plus jeunes embauchés qui

travaillent actuellement pour l'essentiel sur le site le plus rentable (Furst 2) pour y transférer, de force, les employés plus âgés du site le moins rentable qu'il souhaite fermer (« Le village »). Il a le culot, en prime, de proposer aux plus jeunes de former les collègues qui les remplaceraient sur leurs postes... en échange d'une prime de 500 euros.

Pour l'instant, le plan prévoit une indemnité de 500 euros par année d'ancienneté pour ceux qui seraient licenciés et 7000 euros supplémentaires pour les départs volontaires, ce qui couvre à peine le délai de carence. Le plan social est ainsi chiffré à 16 millions d'euros, en prenant en compte les mesures de reclassement quasi inexistantes, une goutte d'eau au regard de la fortune du

propriétaire de Neuhauser, la famille Soufflet, dont la fortune personnelle est estimée à 600 millions d'euros. Sans compter la fortune accumulée par la famille Neuhauser, bâtie sur l'exploitation de générations d'ouvriers.

Les salariés se sont quittés avec l'idée de ne pas en rester là et la volonté de bloquer la production avant les négociations qui se tiendront courant mai. Certains ont décidé dès la fin de l'assemblée de ne pas reprendre le travail, convaincus que seul le rapport de force pourra faire reculer le patron. Le blocage d'une partie de la production des croissants et des baguettes sur le site Furst 2 a été ressenti comme un encouragement pour tous à poursuivre la lutte.

Correspondant LO

Apase – Ile-et-Vilaine : de nouveau en lutte !

Entre 100 et 120 travailleurs de l'Apase d'Ile-et-Vilaine (association de 300 salariés, travaillant à la fois sur la protection de l'enfance et la protection des majeurs) sont en grève depuis jeudi 27 avril.

En 2005, ils avaient fait trois semaines de grève pour les mêmes raisons qu'aujourd'hui. Ils avaient alors réussi à faire reculer leurs dirigeants sur leur prétention à changer la convention collective pour une autre moins intéressante en salaires et en congés.

La nouvelle convention devrait, selon la direction, être appliquée fin mai. Cela

voudrait dire des salaires bloqués durant plusieurs années, le temps que les salaires calculés sur la nouvelle base rejoignent les salaires actuels, des salaires inférieurs de 400 à 450 euros pour les nouveaux embauchés, des congés trimestriels (une particularité dans le secteur social) diminués.

Il s'agit pour la direction d'obtenir que le personnel coûte moins cher, à l'image de ce qui a lieu ailleurs. Mais cela ne passe pas. Devant les menaces et avec le souvenir entretenu par les plus anciens de la victoire de 2005, le climat est à la lutte. Chaque jour,

le personnel est mobilisé dans la rue, devant les financeurs de l'association, auprès du conseil départemental d'Ile-et-Vilaine. Les grévistes se sont retrouvés lors d'un pique-nique sur la place de la mairie de Rennes. Ils tiennent une assemblée générale quotidienne. Vendredi 5 mai, ils ont décidé la reconduite de la grève. Mardi 9 mai, ils préparaient l'entrevue avec leur direction prévue le lendemain au siège.

Les dirigeants ne leur laissent pas le choix : les grévistes relèvent donc le gant et entendent ne pas se laisser faire.

Correspondant LO



Arcelor – Reims : contre le gel des salaires

Près de 80 travailleurs d'ArcelorMittal à Reims, sur un peu plus de 300, ont fait grève le jeudi 4 mai, à l'appel d'une intersyndicale, provoquant l'arrêt de quatre ateliers de production.

Les travailleurs protestaient contre les propositions de la direction en matière de salaires, consistant tout simplement à les geler.

Pour faire échec à la grève, la direction a multiplié les pressions, promis à des ouvriers des hausses individuelles ou encore des promotions. Il s'agissait

de diviser les travailleurs en favorisant l'individualisme. Pour autant, les grévistes gardaient le moral, conscients de défendre leur intérêt collectif, un sentiment encore renforcé par le succès de la grève sur d'autres sites de cette filiale d'Arcelor, notamment à Ottmarsheim dans le Haut-Rhin ou Pontcharra dans l'Isère.

Les négociations doivent se poursuivre et de nouvelles mobilisations sont possibles dans les prochains jours.

Correspondant LO

Argenteuil : une grève des communaux massivement suivie



Depuis 2014, sous prétexte de difficultés financières, la municipalité d'Argenteuil, dans le Val-d'Oise, n'a cessé d'aggraver les conditions de travail des travailleurs communaux. La semaine de travail a été allongée sans augmentation de salaire correspondante, la charge de travail augmentée, alors que les effectifs sont partout à la baisse.

Depuis trois ans, de nombreux services ont été touchés par des mouvements de grève : le service des écoles à différentes reprises, mais aussi celui de la voirie en décembre dernier. Fin avril, c'était au tour de la quasi-totalité des crèches municipales d'être en grève. Et cela chaque fois pour les mêmes raisons.

Mardi 2 mai, les travailleurs des services affaires générales et état civil ont à leur tour arrêté le travail la journée, ce qui ne s'était pas vu depuis des lustres dans ces services. La grève a été massivement suivie, avec sans doute plus de 80% de participants qui ont mis une chaude ambiance dans l'hôtel de ville où ces travailleuses, pour l'essentiel, subissent quotidiennement des conditions de travail déplorables.

Ainsi, les dépassements d'horaire non payés ne sont pas rares. La reconnaissance de la municipalité et

de la hiérarchie n'est pas au rendez-vous. La charge de travail a augmenté avec la mutualisation des deux services, et dernièrement une nouvelle fois avec la réduction du nombre de lieux de réalisation de la carte d'identité. Celle-ci est concentrée à la mairie d'Argenteuil et pèse sur ces travailleurs. À la revendication de la hausse des effectifs s'ajoute celle d'une revalorisation des salaires.

Une délégation a été reçue mais, comme on pouvait s'y attendre, rien n'en est ressorti, à part... le changement d'appellation de la fonction de ces travailleurs!

En fait, ce qu'ils subissent est général dans tous les services de la ville. Il leur faudra se retrouver tous ensemble pour poser leurs revendications, qui risquent d'être bien semblables d'un service à l'autre.

Correspondant LO

Travailleurs sociaux – Angers : la colère s’amplifie

Jeudi 4 mai, 600 salariés de la Protection de l’enfance du Maine-et-Loire ont manifesté dans les rues d’Angers contre les mesures du conseil départemental. Leur nombre, leur moral, leur colère se sont traduits par un foisonnement de banderoles, de témoignages et de slogans, depuis le centre-ville jusqu’à la cité administrative.

Cela fait plus d’un an que ces salariés et leurs syndicats dénoncent la politique de casse de ce secteur, orchestrée par M. Gillet, le président UDI du conseil départemental du Maine-et-Loire. « *Les caisses sont vides* », a-t-il d’abord argumenté pour chambouler ce qui existe, retirant l’agrément et le financement à des maisons d’enfants à caractère social (MECS) qui ont pourtant fait leurs

preuves.

Ce que craignaient les salariés s’est concrétisé : la formule de l’appel à projets lancée par le département s’apparente à un appel d’offres et aboutit, dans la plus grande opacité, à des fermetures de structures et à des salariés jetés à la rue. Dans un secteur où les « parts de marché » sont des enfants placés ou en difficulté, cette brutalité scandalise.



Une première manifestation, le 26 avril, a réuni 250 travailleurs de différentes associations. Gillet avait répondu par voie de presse qu’il prenait ses décisions pour le « *bien des enfants* », insinuant que les services actuels n’étaient

plus adaptés et coûtaient trop cher. Mais s’il espérait ainsi diviser les travailleurs, il s’est trompé : jeudi 4 mai, ils étaient 600 à crier leur colère contre ce coup de force et à soutenir les futurs licenciés.

Les syndicats estiment à

plus de 350 les emplois compromis ou précarisés. La riposte s’organise, unissant salariés du public et des associations, pour exiger le maintien des emplois et le retrait de l’appel à projets.

Correspondant LO

Hôpitaux de l’AP-HP : nouvelles attaques en préparation

Dans la continuité du plan Hirsch, la direction de l’Assistance Publique-Hôpitaux de Paris poursuit ses attaques contre le personnel hospitalier, notamment celui des équipes de nuit. Les hôpitaux Jean-Verdier à Bondy, René-Muret à Sevran et Avicenne à Bobigny, qui appartiennent au même groupe hospitalier, servent ainsi de test pour une nouvelle organisation du temps de travail (OTT). La direction veut en finir avec les roulements fixes pour combler sans embaucher les manques de personnel de plus en plus évidents.

Depuis des années, ceux qui travaillent en nuit sur dix heures, ont une semaine avec deux nuits et une avec cinq nuits. La direction veut casser cette organisation. Prêtextant la loi qui impose de ne pas travailler plus de 48 heures par semaine – or avec les cinq nuits, cela fait 50 heures – elle propose donc un maximum de quatre nuits par semaine. Mais au

passage, elle introduit la semaine glissante, qui ne va pas du lundi au lundi, et en finit ainsi avec les vrais week-ends. Jusque-là, le personnel pouvait compter deux fois par mois sur des week-ends commençant le vendredi matin et finissant le lundi soir. Désormais la direction veut imposer l’idée qu’un samedi et un dimanche sans travailler

constituent bien un week-end de repos, même si l’on aura passé tout le samedi à dormir après une nuit de travail.

Dans le plan de la direction, plus personne n’aura les mêmes roulements, ce qui casse les équipes et permet beaucoup plus facilement aux cadres de faire pression pour le remplacement des collègues absents. Au lieu de retrouver les mêmes horaires toutes les deux semaines, ce sera sur une trame de trois mois.

Pour ceux qui travaillent en équipe de 12 heures, l’attaque est encore plus violente. Vu les difficultés de ces horaires, les travailleurs avaient droit à une semaine de repos toutes les quatre semaines. Désormais, ils n’auront plus droit

qu’à un jour par semaine. Autant dire qu’il deviendra impossible de se reposer vraiment, car pour récupérer vraiment après des nuits de 12 heures, il faut plusieurs jours de coupure.

Cette nouvelle organisation du temps de travail rendra la vie plus compliquée aux salariés, ne serait-ce que pour faire garder les enfants ou planifier des activités. Mais c’est ce que veut la direction, rendre les travailleurs plus flexibles et pouvoir imposer des heures supplémentaires ou des jours de travail en plus pour remplacer les absents.

La direction prépare ses attaques depuis des longs mois. Fin 2016, elle a commencé à réorganiser l’encadrement de nuit, pour exercer une pression sur

les agents. Des cadres ont entamé toute une propagande contre les travailleurs de nuit afin d’essayer de diviser les équipes. Tout cela afin de tenter de camoufler le vrai problème de l’hôpital : le manque criant de personnel. Les syndicats ont alors organisé des assemblées et des grèves sur les trois hôpitaux, et les salariés ont exprimé leur désaccord avec la politique de la direction.

Aujourd’hui, celle-ci continue et voudrait faire passer sa réorganisation au 1^{er} juillet. Dans ce but, bien des congés d’été n’ont pas été validés. Il restera aux travailleurs à s’organiser pour réagir collectivement à ces projets.

Correspondant LO

Mairie de Paris : les jardins d’enfants sur la sellette

Les 22 jardins d’enfants de Paris Habitat sont menacés. La mairie de Paris, qui les gère, envisage de revoir le statut du personnel et d’augmenter les tarifs d’accès demandés aux parents, ce qui en contraindrait beaucoup à retirer leurs enfants.

Par ce procédé, la disparition des jardins d’enfants est programmée à terme, les deux premiers visés étant ceux des 12^e et 19^e arrondissements de Paris. Ces jardins d’enfants, qui ne dépendent pas de l’Éducation nationale, sont hébergés depuis les années 1920 au sein des immeubles HLM de Paris Habitat. Ils avaient d’abord pour vocation d’accueillir les enfants des veuves de guerre de la Première Guerre mondiale, pour permettre à celles-ci de travailler. Aujourd’hui ils se retrouvent dans les

quartiers périphériques de Paris, bien souvent les plus populaires de la capitale. Ils sont gratuits pour les locataires de Paris Habitat et, pour les autres, une contribution de 16 euros maximum par mois est demandée, selon les revenus des familles.

Ces structures publiques, ouvertes à tous, offrent une alternative aux écoles maternelles en accueillant des enfants âgés de 2 ans et demi jusqu’à 6 ans pour certains jardins, elles sont plus encadrées et les classes moins

chargées, environ 15 enfants par classe, ce qui est très apprécié.

Lorsque le personnel de ces jardins d’enfants et les parents ont appris que les tarifs d’accès pourraient bientôt grimper jusqu’à 150 euros par mois, provoquant inévitablement le retrait des enfants et la fermeture, une pétition intersyndicale a circulé. Les 26 avril et 5 mai, des rassemblements ont été organisés devant l’Hôtel de ville de Paris.

Le mécontentement est profond contre cette ville de Paris, commune la plus riche du pays, qui cherche à faire des économies budgétaires sur ces structures « à part » des quartiers populaires. C’est d’autant plus révoltant que la disparition des 1 236 places



Les jardins d’enfants sont en fait des locaux pour les jeunes.

offertes actuellement dans les 22 jardins d’enfants ira gonfler les classes des écoles maternelles déjà surchargées.

Il y a deux ans la ville de Paris, dirigée par l’équipe socialiste d’Anne Hidalgo, s’en était déjà prise aux tout-petits en organisant

la course aux économies dans les crèches, provoquant une grève massive du personnel. Aujourd’hui, le personnel des jardins d’enfants de Paris Habitat et les parents sont bien décidés à ne pas laisser passer cette nouvelle attaque.

Correspondant LO

RUSSIE 1917 : LA RÉVOLUTION AU FIL DES SEMAINES

Lénine : "La terre aux paysans!"

La révolution de février 1917 et la chute du tsarisme eurent un énorme écho dans la paysannerie russe, soulevant l'espoir qu'enfin ses aspirations soient satisfaites. Les paysans pauvres aspiraient au partage des terres mais s'impatientaient car le gouvernement provisoire repoussait cette réforme agraire. Pour éviter l'expropriation, des nobles partageaient leurs domaines en les vendant aux paysans riches, les koulaks. Un congrès des délégués paysans se tint à Petrograd du 11 au 17 mai (24 au 30 mai selon notre calendrier). Lénine vint s'adresser à eux pour dire aux paysans pauvres que seuls les ouvriers et le Parti bolchevique appuyaient leur volonté d'avoir enfin la terre et que, pour l'obtenir, il faudrait donner tout le pouvoir aux soviets.

« Camarades députés paysans!

Toutes les terres des grands propriétaires fonciers doivent, sans rachat, passer aux paysans. C'est clair. La discussion porte sur ce point: les paysans doivent-ils, oui ou non, prendre sur place, sans délai, toutes les terres, sans payer le moindre loyer aux grands propriétaires fonciers et sans attendre l'Assemblée constituante?

Notre Parti pense que oui, et il conseille aux paysans de le faire sur-le-champ, avec le maximum d'organisation, sans tolérer en aucun cas que le matériel soit détérioré, en s'efforçant d'augmenter la production de blé et de viande, afin de soulager l'effroyable misère des soldats au front. L'Assemblée constituante établira le statut définitif des terres, mais les dispositions actuelles, immédiates, pour les semences de printemps ne peuvent de toute façon être prises que par les administrations locales,

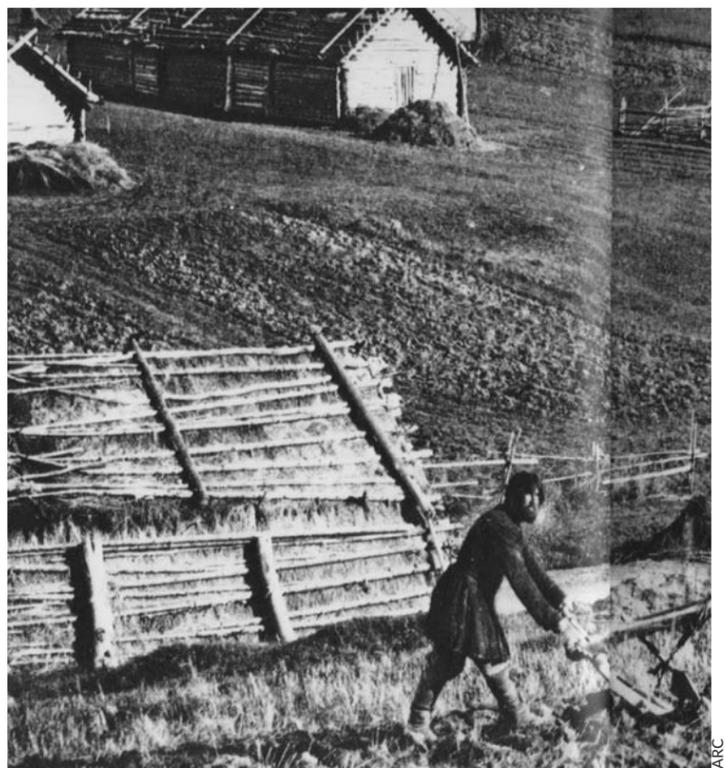
puisque notre Gouvernement provisoire, gouvernement des grands propriétaires fonciers et des capitalistes, diffère la réunion de l'Assemblée constituante et n'a même pas fixé jusqu'à présent la date de sa convocation. (...)

Les champs doivent être ensemenés. La plupart des paysans sauront très bien s'organiser pour exploiter les terres, faire les labours et les semences sur toute leur étendue. Il le faut pour améliorer le ravitaillement des soldats sur le front. Aussi est-il inadmissible d'attendre l'Assemblée constituante. (...) Dès aujourd'hui, au cours de ce printemps, les paysans doivent eux-mêmes, sur place, disposer des terres. Les soldats du front peuvent et doivent envoyer des délégués dans les villages.

De plus, pour que toute la terre revienne aux travailleurs, l'union la plus étroite des ouvriers des villes et des paysans pauvres (les semi-prolétaires) est nécessaire.

Sans cette union, impossible de vaincre les capitalistes. Et s'ils ne sont pas vaincus, le passage de la terre aux mains du peuple ne saurait mettre fin à la misère. La terre ne se mange pas, et sans argent, sans capitaux, on n'a ni outillage, ni bétail, ni semences. Ce n'est pas aux capitalistes et aux paysans riches (capitalistes eux aussi) que les paysans doivent faire confiance, c'est seulement aux ouvriers des villes. Ce n'est qu'en alliance avec ces derniers que les paysans pauvres obtiendront que la terre, les chemins de fer, les banques et les fabriques deviennent propriété de tous les travailleurs, faute de quoi le seul passage de la terre au peuple ne remédiera pas au besoin et à la misère.

Dans certaines localités de Russie, les ouvriers établissent déjà leur surveillance (leur contrôle) sur les fabriques. Ce contrôle ouvrier profitera aux paysans; il aura pour résultat l'augmentation



de la production et la baisse des prix des produits. Les paysans doivent soutenir de toutes leurs forces cette initiative ouvrière et ne pas ajouter foi aux calomnies que les capitalistes répandent contre les ouvriers. (...)

La Russie doit être une république démocratique. (...) Nous voulons une république où il n'y ait pas de police brimant le peuple; nous voulons que les fonctionnaires soient tous, de la base au sommet, désignés exclusivement par voie d'élections et révocables à tout moment au gré du peuple,

leurs appointements n'étant pas supérieurs au salaire d'un ouvrier qualifié; que tous les chefs de l'armée soient également élus et que l'armée permanente, coupée du peuple, commandée par des classes étrangères au peuple, soit remplacée par l'armement général du peuple, par une milice populaire. (...)

Les ouvriers et les paysans sont la majorité de la population. Ce sont leurs soviets, et non des fonctionnaires, qui doivent exercer le pouvoir et administrer le pays.»

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal mai 2017.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte

ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante: Lutte ouvrière, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à

une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

Guyane : les travailleurs d'EDF ont marqué un point

En Guyane, un protocole d'accord a été signé dans la soirée du 8 mai entre EDF et le syndicat UTG éclairage, après trois jours de négociation. La grève est donc terminée après plus de sept semaines.

La direction n'a pas accordé les 84 postes réclamés par les grévistes, elle s'engage par contre à embaucher, sans préciser le nombre pour l'instant. Elle accorde le paiement de cinq jours de grève, et le reste sera prélevé moitié sur les congés, moitié sur les salaires. Les travailleurs ont obtenu aussi la promesse qu'il n'y aurait pas de plainte pour fait de grève. Cependant, le mot sanction a remplacé le mot plainte sur le papier. Car la direction accuse des agents d'avoir envoyé des cocktails molotov aux domiciles du directeur et de son porte-parole.

Ce que les grévistes ont gagné de plus important est la levée du plan de rigueur sur cinq ans que la direction avait mis en place. Ils ont obligé la direction à inverser son plan en donnant des garanties sur les

embauches. Mais ils ont gagné aussi en montrant leur détermination. Il est sûr que la direction devra compter avec cela dorénavant.

Pour en arriver là, les grévistes, qui étaient quand même minoritaires dans l'entreprise (on parle de

15 %), ont dû ferrailer dur. Ils avaient pris le contrôle de deux centres importants et ont pu couper jusqu'à 40 % du réseau. Ils ont dû aussi tenir compte des difficultés causées à la population. Ils ont eu l'appui du collectif Pour le décollage de la Guyane qui avait dirigé la grève générale et qui menaçait de reprendre une action de grande ampleur si la direction d'EDF continuait

à faire la sourde oreille aux revendications des grévistes. De même, le blocage du port, en solidarité avec les grèves en cours, avait repris. Cette action puis la menace du collectif n'ont sans doute pas été sans effet sur la direction d'EDF.

Les travailleurs d'EDF, qui sont restés en lutte après la levée des barrages et de la grève générale, ont donc montré leur combativité et

imposé un rapport de force qui aura compté pour modifier les plans de la direction. Il aura compté aussi comme exemple pour l'ensemble des travailleurs de Guyane et même pour ceux d'EDF-Martinique ou d'EDF-Guadeloupe, et encore au-delà pour tous les travailleurs des Antilles qui ont suivi cette grève et apporté leur soutien.

Pierre Jean-Christophe

Hôpital de Cayenne : la grève se poursuit

Plus de quinze jours après la grève générale, les employés de l'Hôpital de Cayenne poursuivaient leur grève. Cet hôpital se trouve dans un état de délabrement si avancé que les grévistes ne peuvent reprendre le travail normalement tant qu'ils n'obtiendront pas des garanties sérieuses que cette situation changera, et vite. Ils en sont donc à près de huit semaines de grève.

Ils luttent pour des embauches et pour l'obtention des moyens élémentaires qui manquent à l'hôpital. Les 60 millions obtenus dans le cadre de l'accord d'urgence lors du mouvement général ne pourront être utilisés pour cela puisqu'ils ne servent qu'à rembourser les dettes de l'hôpital aux fournisseurs.

Les grévistes ont multiplié les actions pour sensibiliser non seulement

leurs camarades mais aussi la population et les élus.

Des négociations ont commencé le vendredi 5 mai. Elles se sont déroulées en présence des parlementaires, de l'association des maires de Guyane et d'une délégation de la CTG (Collectivité territoriale de Guyane). Les élus jouent pratiquement maintenant le rôle de médiateur. Les désaccords ont porté, dès le premier point, sur les

embauches. Les grévistes considèrent que 140 embauches sont nécessaires. L'Agence régionale de santé (ARS) n'en propose que dix, en attendant le nouveau gouvernement, dit-elle hypocritement. Les négociations devaient reprendre le 9 mai. Les grévistes soutenus par l'UTG (Union des travailleurs guyanais) tiennent bon.

P.J.-C.

Vaulx-en-Velin - Rhône : enseignants mobilisés pour l'éducation prioritaire

À Vaulx-en-Velin, les enseignants du primaire n'ont pas attendu le résultat de l'élection présidentielle pour se faire entendre. Plusieurs écoles étaient fermées vendredi 5 mai, en raison d'un mouvement suivi par près de 140 grévistes.

Réunis le matin en assemblée générale, ceux-ci ont dressé le bilan du quinquennat de François Hollande dans l'éducation et constaté la baisse des moyens consacrés aux élèves des quartiers populaires. Car si le ministère de l'Éducation nationale ne manque pas d'imagination pour donner de nouveaux noms à l'éducation prioritaire, comme le dispositif « REP + » réservé aux secteurs les plus touchés par la pauvreté et le chômage, les conditions

d'apprentissage n'ont pas cessé de se détériorer.

À Vaulx-en-Velin, la forte hausse des effectifs des enfants n'a pas entraîné de créations de postes consacrés à l'aide aux élèves en difficulté. Par conséquent, la plupart des élèves qui auraient besoin d'une aide pédagogique ou psychologique sont placés sur des listes d'attente. Dans des écoles qui accueillent régulièrement des enfants dormant dehors et ne mangeant pas à leur faim car leurs

parents sont sans abri, il n'est même pas possible de pouvoir compter sur l'aide des infirmières scolaires. Elles ne peuvent assurer de réel suivi médical quand chacune d'entre elles doit intervenir sur une dizaine d'établissements.

À midi, enseignants et parents d'élèves se sont rassemblés pour un pique-nique avant d'envahir les bureaux de l'inspecteur de l'Éducation nationale. Et cette journée de grève s'est terminée l'après-midi dans le hall d'entrée de la mairie, avec la ferme volonté de maintenir la pression et de préparer de prochaines mobilisations aussi réussies. Car aucun enseignant ne se fait d'illusion sur les promesses de Macron pour les écoles primaires des zones difficiles.

Correspondant LO

Marseille : patrons pas pressés de dépolluer

Dans les collines de l'Estaque, à l'extrémité nord de Marseille, les usines qui se sont succédé ont saturé les sols d'acide sulfurique, de soude, de sulfate, de plomb et d'arsenic.

Depuis Rio Tinto installé en 1883, en passant par Total, Metaleurop, Lafarge et quelques autres, les usines ont pollué des centaines de milliers de mètres cubes de terre avant que tout ne soit fermé en 2001. Ainsi, avant le raclage jusqu'à la roche, « un kilo de terre pouvait contenir jusqu'à l'équivalent de deux sucres d'arsenic pur » selon le journal *La Marseillaise*. Une bonne partie de ces produits, lessivés par les pluies, aboutissaient à la mer.

La société Recyclex SA (ex-Metaleurop) chargée de la dépollution a arrêté les travaux pendant deux ans. Son PDG a déclaré que, ayant déjà dépensé

11 millions d'euros, il lui en faudrait encore autant.

D'après l'adjoint au maire de secteur, il reste à traiter « la partie la plus compliquée de la dépollution, avec le noyau villageois qui est mitoyen des terres polluées, la montée des usines, une partie du village des Riaux, les petites cités Kuhlmann et Pennaroya ».

Le groupe Glencore qui était le principal actionnaire de Metaleurop avant de fermer cette entreprise, dispose de moyens quasiment illimités. Mais les groupes pollueurs, qui ont fait leur beurre en empoisonnant la terre et ses habitants, ne sont pas pressés de mettre la main au portefeuille pour éviter que les habitants ne finissent confits dans l'arsenic ! Il n'est d'ailleurs pas prévu qu'on y contraigne ces groupes...

Correspondant LO



Vive la Commune !

Le 18 mars 1871, les travailleurs de Paris prenaient le pouvoir dans la capitale et, pendant 71 jours, allaient la gérer au mieux des intérêts de la population laborieuse. Donnant vie au premier gouvernement ouvrier de l'histoire, ils mirent en œuvre une gestion démocratique et à bon marché de l'État, avant que les forces armées de

la bourgeoisie, conduites par Thiers, ne rétablissent l'ordre capitaliste en fusillant les Communards et leurs soutiens. Les rescapés de ce massacre furent déportés dans les colonies.

Comme chaque année, l'Association des Ami(e)s de la Commune de Paris-1871 appelle à se rassembler au mur des Fédérés, au cimetière du Père-Lachaise, où les Communards furent

fusillés pour affirmer que, 146 ans après, la Commune n'est pas morte !

Lutte ouvrière s'associe à cette initiative et appelle ses amis et sympathisants à y participer.

Rendez-vous à l'entrée du Père-Lachaise, rue des Rondeaux, Paris 20^e, métro Gambetta. Le samedi 20 mai à 14 h 30